



Assessment of “Magic Numbers” in Charter Areas_FR

1. Votre contribution est importante

Cher(e) représentant(e) d'un espace protégé de la CETD,

La Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD) dans les Espaces Protégés est un outil important conçu pour que les prestataires touristiques et les espaces naturels travaillent ensemble. Pour déterminer la valeur ajoutée que la CETD donne aux espaces naturels il est nécessaire que la Fédération EUROPARC puisse évaluer les impacts écologiques, sociaux et économiques dans les espaces protégés agréés avec la CETD. Ainsi, une évaluation de certains indicateurs clés, aussi appelés « nombres magiques » dans le vocabulaire de la CETD est indispensable.

La première enquête pilote parmi les espaces protégés de la CETD a été menée en 2008. Plus tard, en 2012, nous avons demandé à tous les espaces naturels de la CETD de participer à une autre enquête pour évaluer 10 « nombres magiques » afin de soupeser l'efficacité de la CETD après une période de 5 ans.

Maintenant, nous avons besoin de votre aide et de votre contribution à nouveau pour recueillir ces informations précieuses, qui servent pour faire pression sur les responsables de la prise de décisions pour soutenir les aires protégées au niveau national et européen. En outre, votre contribution nous aidera à générer une base de données avec des informations pertinentes et variables. Cette information est essentielle pour que la mise en œuvre de la CETD dans les espaces naturels soit un succès. Vous pourrez ensuite utiliser, au niveau régional, les résultats de cette recherche.

Dans les 4 prochaines pages, vous trouverez une série de 21 questions liées à un « nombre magique » et aux détails de l'espace protégé de la CETD. S'il vous plaît, prenez 15 minutes de votre temps pour nous fournir les réponses à ces questions. Nous sommes conscients que certaines des informations demandées peuvent être difficiles à obtenir ou ne sont pas en votre possession. Dans tous les cas, nous apprécierons si vous fournissez autant d'informations que possible.

S'il vous plaît, nous aimerions que vous répondiez à l'enquête avant le **31 Juillet au plus tard**. Si vous n'êtes pas la bonne personne pour répondre à cette enquête, nous vous prions de remettre l'enquête à la personne responsable de la CETD ou à la personne chargée de maintenir le contact étroit avec la Fédération EUROPARC.

Si vous avez des questions ou avez besoin de plus amples informations, s'il vous plaît contacter Luis Monteiro (l.monteiro@europarc.org).

Merci d'avance pour votre collaboration!

Waffnergasse 6, 93047 Regensburg

Tel: +49 (0)941 5993598-0 Fax: +49 (0)941 5993598-9

E-mail: office@europarc.org Internet: www.europarc.org



Assessment of "Magic Numbers" in Charter Areas_FR

2. Détails de l'Espace naturel de la CETD

* 1. Nom du membre responsable de la CETD:

* 2. Pays de l'espace naturel CETD:

* 3. Nom de l'espace naturel CETD:

Nom original:

Nom anglais:

* 4. Est-ce qu'il y a un site Internet dédié à la CETD?

Oui

Non

Si oui, s'il vous plaît fournir l'URL (http: // ...)

* 5. En quelle année (s) l'espace naturel a été agréé avec la CETD?

1ère évaluation:

réévaluation:

2ème réévaluation:

3ème réévaluation:



Assessment of "Magic Numbers" in Charter Areas_FR

3. Adhésion d'entreprises et Tour-opérateurs à la CETD

Le processus même de la CETD prévoit le développement et la reconnaissance des partenariats entre les autorités des espaces naturels et les entreprises touristiques à travers l'octroi du statut d'adhésion à la CETD aux entreprises touristiques qui répondent aux critères définis dans la partie II de la CETD (pour les entreprises touristiques locales) et la partie III de la CETD (pour les tour-opérateurs).

* 6. Avez-vous mis en œuvre la partie II de la CETD?

Oui

No

Si votre réponse est oui, depuis quand a été -t- elle mise en œuvre?

7. Nombre d'entreprises agréées avec la Partie II de la CETD par type?

Logement:

Restaurants:

Animation (tourisme
actif, y compris
l'éducation à
l'environnement):

Points de vente
(magasins locaux
produits locaux):

Autresm (nom et le
type):

8. Avez- vous mis en œuvre la partie III de la CETD?

Oui

Non

Si votre réponse est oui, depuis quand a été -t- elle mise en œuvre?

9. Combien d'agences de voyage/ opérateurs touristiques travaillent avec les entreprises agréées à la CETD?



Assessment of "Magic Numbers" in Charter Areas_FR

4. Évaluation « Numéros Magiques »

*** 10. Quelle est la superficie totale en hectares:**

La zone de la CETD:

L'espace protégé:

*** 11. Superficie totale en hectares de sites Natura 2000 (s'il vous plaît éviter double comptage des ZPS et ZSC qui se chevauchent):**

Dans le domaine de la
CETD:

Dans l'espace protégé:

12. Liste des codes pour chaque site N2000 qui apparait dans la zone de la CETD:

*** 13. Quel est le nombre d'habitants:**

Dans l'espace protégé:

Dans le domaine de la
CETD:

À une heure de route
de l'espace protégé:

*** 14. Quel est le nombre annuel estimé de visiteurs dans la région CETD?**

*** 15. Quel est le nombre moyen de participants aux visites éducatives par année dans le domaine de la CETD depuis que l'espace protégé a été agréé?**

Une visite éducative est définie comme une visite qui a une certaine interaction directe avec l'espace protégé ou avec les organisations agréées à la CETD, tel que: une visite guidée de gardes ou guides, visite d'écoles, visite autoguidée avec matériel propre de l'espace protégé, visite aux centres d'accueil ou d'éducation à l'environnement.

Veuillez préciser si vous comptabiliser le nombre d'écoles / groupes ou le nombre exact d'élèves.

*** 16. L'un des objectifs de tous les projets et activités de la CETD est l'amélioration continue du tourisme dans l'espace protégé en matière d'environnement, populations locales, les entreprises et les visiteurs.**

Sur cette base, nous aimerions savoir comment la mise en œuvre du Plan d'action de la CETD a influencé les visites dans l'aire d'application de la CETD et le développement du tourisme depuis la première adhésion à la Charte.

	très négatif	négatif	neutre	positif	très positif
Nombre de visiteurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de visiteurs qui logent une nuit	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de visites éducatives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Développement de l'infrastructure touristique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mise en place d'un partenariat entre les parties prenantes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

S'il vous plaît décrire les principales raisons derrière chaque réponse négative ou très négative.

*** 17. S'il vous plaît indiquer le nombre total d'organisations / entreprises / organismes publics qui ont été enregistrés dans le Forum du tourisme durable dans votre région pour chaque période d'évaluation / réévaluation:**

1ère évaluation:

réévaluation:

2ème réévaluation:

3ème réévaluation:

* 18. S'il vous plaît indiquez l'investissement total en euros (dans les précédents plans d'action) et / ou de faire (dans le plan d'action actuel) par toutes les entités (de zone naturelle protégée, d'autres organismes publics, des organisations et de l'industrie privé) dans la mise en œuvre du plan d'action de la CETD au cours de la période de cinq ans pour chaque période d'évaluation / réévaluation:

1ère évaluation:

réévaluation:

2ème réévaluation:

3ème réévaluation:

* 19. S'il vous plaît, indiquez si la zone CETD couvre certains domaines de production agricole et de production d'aliments avec label de qualité UE (AOP, IGP et STG) tels que vins, vins aromatisés, boissons spiritueuses et produits traditionnels:



Oui

Non

Si votre réponse est OUI, s'il vous plaît indiquer le nom du produit ou numéro d'identification / dossier:

* 20. Indiquez s'il y a d'autres zones de production et / ou des produits locaux certifiés au niveau régional ou national dans le domaine de la CETD:

Les produits locaux peuvent être alimentaires ou artisanaux dans la zone de la CETD

Oui

Non

Si votre réponse est OUI, donner le nom et le type (* Lorsque vous nommez, spécifiez une traduction en anglais ou une brève description du produit):

*** 21. Quels sont les trois réalisations principales de la méthodologie CETD dans votre région:**

1)

2)

3)

EUROPARC
F E D E R A T I O N



**EUROPEAN CHARTER
FOR SUSTAINABLE TOURISM IN
PROTECTED AREAS**

Assessment of “Magic Numbers” in Charter Areas_FR

5. Nous vous remercions de votre temps et de l'information

22. Utilisez la case ci-dessous si vous souhaitez faire des commentaires supplémentaires sur cette enquête de recherche

Merci d'avoir pris le temps de participer à notre sondage. Vraiment, nous apprécions les informations que vous avez fournies. Vos réponses sont essentielles pour aider la Fédération EUROPARC pour répondre aux exigences les plus élevées de la CETD.

Pour suivre les dernières nouvelles d' EUROPARC visitez EUROPARC.org ou retrouvez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [LindedIn](#).